Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 114 (1969)

Heft: 4

Artikel: La R.F.A. et sa sécurité

Autor: Schneider, Fernand-Thiébaud

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La R.F.A. et sa sécurité

Une opinion allemande

L'Allemagne fédérale est inquiète. Elle l'était longtemps avant l'invasion de la Tchécoslovaquie. Car elle craignait alors déjà pour sa sécurité intérieure et extérieure. En effet, 1968 a été, pour elle, une année d'épreuves.

Sur le plan national, les révoltes de jeunes, la montée du parti N. P. D. avaient créé un climat trouble, tandis que la politique d'ouverture à l'Est du chancelier Kiesinger s'était heurtée au triangle de fer, avant l'éclosion de l'éphémère « printemps de Prague », et Moscou multipliait alors ses attaques contre l'Allemagne de Bonn.

Dans ces conditions, un réel malaise s'était développé parmi une certaine intelligentsia ouest-allemande, qui s'était exprimée au cours d'un congrès de personnalités politiques, militaires, religieuses et syndicales, tenu au printemps 1968, sous les auspices de l'I. D. W. (Informations- und Dokumentationszentrum West), à Cologne.

Le général Trettner, ancien inspecteur général de la Bundeswehr, avait alors exposé ses craintes au sujet de la sécurité de l'Allemagne et de celle de l'Europe.

Depuis, le deuxième coup de Prague a conféré aux thèses et aux avertissements de ce grand expert militaire une portée accrue. Il nous a donc semblé indiqué d'en analyser les points essentiels.

Ceux-ci concernent les conditions générales de la sécurité allemande, puis les formes souhaitables d'une défense efficace de la R. F. A. dans le cadre de celle de l'OTAN.

Les conditions générales de la sécurité allemande

L'Allemagne fédérale, dit le général Trettner, devrait ne pouvoir envisager sa sécurité que dans le seul cadre européen. Malheureusement il faut, dans les conditions du moment, faire absolument abstraction de l'Europe : celle-ci n'existe pas dans la réalité des faits.

C'est là un fait navrant, car du fait de son potentiel global, une Europe occidentale unie aurait l'incomparable avantage de contrebalancer, intellectuellement et économiquement, la Russie soviétique. Malheureusement sa construction s'est révélée impossible, notamment du fait de l'éviction voulue de l'Espagne, pour des raisons d'ordre idéologique, ainsi qu'à cause du particularisme français et d'une certaine stratégie « tous azimuts ». L'incertitude britannique, enfin, a contribué à l'échec des projets envisagés jadis.

Et pourtant, poursuit le général Trettner, la sécurité de l'Allemagne se confond avec celle de l'Europe. En effet, la République fédérale est en réalité comme une tête de pont du monde libre. Pour les Etats-Unis elle concrétise également une tête de pont sur le continent eurasiatique, à vrai dire avec une profondeur faible, dont l'étendue insuffisante rend d'autant plus impérieuse une unité européenne. Et l'Allemagne de l'Ouest constitue la frange marginale de cet espace déjà restreint. C'est pourtant sur son territoire que s'accumulent les moyens essentiels du bouclier atlantique.

Pour la France, l'Allemagne fédérale est un glacis qui, du temps du poète du Bellay déjà, devait préserver « la France, mère des Arts, des Armes et des Lois ».

Pour l'Allemagne elle-même, la R.F.A. représente la partie du cœur de l'Europe où résident les deux tiers du peuple allemand et qui forment là un pays démocratique, avec son droit à l'existence et ses intérêts vitaux.

Malheureusement, constate le général, les trois points de vue évoqués ne sont pas concordants. Ils aboutissent donc à des positions militaires non identiques. Dans ces conditions, il est indispensable, pour qui veut juger en connaissance de cause, de se faire d'abord une idée précise de la situation du moment. En d'autres termes, il s'agit, pour les Allemands, de savoir si vraiment leur pays a une valeur propre aux yeux des alliés. Ceux-ci reconnaissent-ils le droit à l'existence de la République fédérale ou, au contraire, celle-ci ne leur apparaît-elle pas comme une sorte de marche, un territoire marginal susceptible d'être éventuellement sacrifié?

Certes, le soldat allemand, dans son serment, s'engage à « servir loyalement la République fédérale allemande », à défendre « le droit et la liberté du peuple allemand ».

Mais ces considérations et obligations d'ordre national ne sont pas déterminantes sur le plan de l'Alliance où interviennent, du fait des positions divergentes entre alliés, des contestations rendant urgente la faculté d'intervention de l'Allemagne dans la prise des grandes décisions: c'est le grand problème du « Mitspracherecht » toujours revendiqué par Bonn. Il ne s'agit là nullement, dit le général Trettner, d'une simple question de prestige, mais c'est l'existence même de la R. F. A. qui est en cause.

Mais comment se présente celle-ci dans la réalité des faits? Elle comprend un territoire restreint : 248 000 km². D'une longueur Nord-Sud de 800 km, elle est large de 125 km seulement dans la région de Hambourg, de 225, dans celle du Main. Ce territoire peut être survolé en dix minutes et traversé par un tir en deux ou trois minutes.

En outre, les espaces non urbains sont peu étendus et offrent donc des possibilités de manœuvre très limitées. Le long du rideau de fer une bande de 100 km contient les 40 % du territoire, 30 % de la population, 24 % de l'industrie de la R. F. A. La destruction de cet espace serait mortelle pour le pays.

Comment, compte tenu des constatations signalées, la défense de l'Allemagne peut-elle être envisagée ?

Les formes de la défense de l'Allemagne

Une nécessité doit présider à toute conception d'une défense de l'Allemagne : ainsi qu'il vient d'être dit, cette défense doit commencer à la frontière même. Ensuite, il lui faut envisager toutes les formes de la guerre moderne : atomique, subversive, conventionnelle.

Tout le monde est d'accord, dit le général Trettner, pour vouloir échapper à la guerre générale. Dans le processus de l'escalade, on doit pouvoir s'arrêter avant la phase nucléaire.

Quant à la guerre subversive, elle est intérieure autant qu'extérieure. Dans le premier cas, et si elle se déclenche en dehors d'un conflit armé général, l'Allemagne, à condition de disposer de forces de l'intérieur, la surmontera. Car, dans l'ensemble, la population sera opposée à la perturbation fomentée. Mais c'est là le seul cas dans lequel la R. F. A. est à même d'assurer elle-même sa défense. Dans les autres formes de guerre, une action efficace n'est possible que dans le cadre d'une alliance.

Dans ces conditions, il n'existe pas de solution pour la défense de l'Allemagne en dehors de l'Alliance atlantique. Mais qu'en est-il actuellement du fonctionnement de celle-ci? Il est difficile de répondre avec précision à cette question. En effet, nous sommes en pleine révolution technologique, du fait du concours d'un grand nombre de facteurs nouveaux susceptibles de modifier les formes de la défense occidentale : fission et fusion de l'atome, armes biologiques et chimiques, engins spatiaux, etc.

Toutefois, estime le général Trettner, seul l'emploi de l'antimatière apportera à l'art de la guerre une mutation fondamentale. Dans l'immédiat, les diverses armes s'ajoutent les unes aux autres en une panoplie de plus en plus riche et diversifiée...

Et pourtant un fait est incontestable : du fait de la neutralisation atomique réciproque, une certaine invulnérabilité existe entre les potentiels grands adversaires. En effet, la « second strike capability » — la possibilité d'une « frappe en second » — a tout remis en cause. Et c'est là, semble-t-il, la garantie de notre paix.

Mais que représente alors, dans ce contexte du moment, la stratégie de la « riposte adaptée » ? Une remarque s'impose ici : cette stratégie n'est valable que pour un pays qui dispose de tout l'arsenal moderne, c'est-à-dire de toutes les ripostes possibles, de toute la panoplie de l'escalade.

Or, quels sont les moyens du moment dans les deux camps? Ils possèdent, l'un et l'autre, suffisamment d'armes pour se détruire réciproquement.

Mais les deux arsenaux sont très différents :

- chez les Américains: une supériorité en engins intercontinentaux et à support naval;
- chez les Soviétiques: une supériorité en engins à portée intermédiaire.

De ce fait, ce sont surtout les pays européens qui sont menacés. Ils le sont d'autant plus, dit le général Trettner, que ce ne sont pas eux qui détiennent le pouvoir de décision pour l'emploi des armes majeures, mais le président des Etats-Unis, l'arsenal nucléaire atlantique étant essentiellement américain.

D'où une grande infériorité des alliés de l'ancien monde, dont la condition serait encore aggravée en cas d'adoption du traité de non-dissémination atomique.

Les pays ouest-européens feraient d'ailleurs difficilement front à une guerre même limitée. En effet, alors que l'U. R. R. S. a constamment en ligne, face à l'Ouest, 83 % de ses forces, les Etats-Unis doivent maintenir les deux tiers des leurs dans le Pacifique. Même la Grande-Bretagne entretient encore une partie de son arsenal militaire en dehors du théâtre européen. A vrai dire, son dégagement envisagé « à l'Est de Suez » apportera ici une légère amélioration.

Quoi qu'il en soit, dans l'immédiat, face aux 1 22 1/3 divisions atlantiques stationnées en R. F. A., les Russes disposent en permanence de 34 divisions du Pacte de Varsovie. En somme, l'avantage serait ici pour l'agresseur. Ce dernier bénéficierait de la surprise le long de ce rideau de fer de 1700 km, où nous sommes dans l'impossibilité d'être forts partout. Cette constatation souligne l'importance d'une force mobile alliée, capable de se porter sur le point où une attaque locale est susceptible de se développer. Il est d'ailleurs souhaitable qu'en cas d'agression même mineure l'assaillant se trouve en présence de forces associées de plusieurs alliés occidentaux et non pas d'unités d'une seule nationalité.

Mais le général Trettner croit devoir attirer l'attention sur la facilité avec laquelle l'Est peut acheminer vers le front un assez grand nombre de divisions à l'insu des services occidentaux. Il convient de rappeler ici que le général von Kielmansegg, alors qu'il commandait le front Centre-Europe, avait souligné la possibilité d'un renforcement discret du dispositif communiste.

En fait, l'adversaire est en mesure d'introduire de la sorte une vingtaine de divisions dans son dispositif et le rapport des forces serait alors brusquement porté de 55, du côté soviétique, contre seulement 22 sur le front atlantique d'Allemagne.

Mais les Russes ont également la possibilité d'agir plus massivement. Dans cette hypothèse, par contre, les préparatifs, plus apparents, seraient sans doute décelés par les Occidentaux. En d'autres termes, un « temps de préavis » serait accordé à ces derniers. En réalité, les estimations des services allemands en la matière sont bien moins optimistes que celles des Anglo-Saxons. Pour les experts de la R. F. A., en effet, le délai ne serait que de cinq à six jours, donc insuffisant pour faire face en temps utile à la menace.

¹ A l'époque : 12 allemandes, ¹/₈ de division hollandaise, 3 britanniques, ¹/₈ de division canadienne, 5 américaines, 2 belges, contre : 20 russes, 8 tchèques, 6 estallemandes.

Dans ces conditions, conclut le général Trettner, on trouverait, au terme de ces cinq ou six jours de « préavis », au mieux 30 divisions occidentales en présence de 100 divisions communistes.

Dans ce contexte, une guerre atomique limitée peut-elle encore être évitée en cas d'agression? Le général Trettner répond : NON.

En effet, poursuit-il, moins on est fort conventionnellement, et moins élevé est le « seuil atomique ». Et cet engagement nucléaire ne serait pas engagé de propos délibéré: il serait imposé par les événements. En d'autres termes, on n'aura que la ressource de faire comprendre à l'adversaire, par des aggravations successives — qui faute de moyens classiques suffisants seront forcément nucléaires — qu'il aura intérêt à cesser son agression, sous peine d'être acculé à l'apocalypse atomique à laquelle il n'aura rien à gagner.

Mais, tout en répétant que moins on est fort conventionnellement et plus le seuil atomique est bas, le général Trettner estime qu'il est inutile de vouloir arrêter l'avance ennemie par l'emploi des seules armes atomiques tactiques. Or, il craint que cet argument ne persuade pas les Américains, toujours portés à croire que cette demi-mesure, dans la seule zone de combat, constituerait le moindre mal admissible, puisqu'elle ne se produit pas dans leur pays.

Or, même l'usage de l'arme atomique tactique aura pour l'Allemagne des conséquences désastreuses : les dommages « civils » seraient incontestablement supérieurs au maigre effet stratégique obtenu. Raison de plus, pour l'Allemagne fédérale, de réclamer ce « Mitspracherecht » tant de fois sollicité. Le général, en insistant sur cette revendication, ne fait que répéter l'exigence souvent formulée par des hommes politiques de Bonn : la consultation obligatoire de la R. F. A. pour l'emploi de toute arme atomique lancée du territoire fédéral ou dirigée sur des objectifs s'y trouvant. « Dans une alliance du type atlantique », poursuit-il, « la guerre atomique est indivisible et chaque tentative de répartir inégalement les risques doit être proscrite ».

Quoi qu'il en soit, la dissuasion doit être crédible : elle le sera seulement si l'Alliance dispose d'autant de moyens qu'il en faut pour tenir très haut le seuil nucléaire. Or, actuellement, une certaine discontinuité existe dans la gamme des moyens à mettre en œuvre. Dans ces conditions, répète le général au terme de ses développements, en dépit de l'OTAN, le risque militaire reste grand pour l'Allemagne, capable

seulement de faire face à une guerre subversive locale, en dehors de tout autre conflit, ou d'affronter une agression très limitée.

* * *

Au terme de sa conférence le général Trettner lançait un pressant appel à la vigilance, adressé aussi bien à son propre pays qu'à tous les Etats atlantiques.

Certes, dit-il alors, dans l'immédiat une agression soviétique n'est guère à craindre. Mais, ajoutait-il, on peut imaginer un nouveau contexte international, plus favorable à l'U. R. S. S. L'Union soviétique sera-t-elle alors capable de résister à la tentation d'obtenir des résultats positifs par une attaque de type strictement conventionnel — contre des adversaires inférieurs en nombre ?

Dans ces conditions, dit le général Trettner, il faut que l'Allemagne, nation de première ligne, veille à la qualité de sa Bundeswehr. Mais l'Alliance tout entière doit rester vigilante. Elle doit se procurer, puis conserver constamment, toute la gamme des moyens de dissuasion, classiques et nucléaires, nécessaires à la stratégie qu'elle a adoptée.

L'appel du général Trettner revêt une valeur accrue du fait des récents événements. Certes, l'invasion de la Tchécoslovaquie est surtout un fait intérieur au bloc de Varsovie et il est exact qu'elle constitue une sorte de fuite en avant de l'Union soviétique. Car les dirigeants « durs » du Kremlin voyaient incontestablement leur position menacée non seulement par le libéralisme naissant chez ses associés, mais aussi par ce communisme « humain », défendu avec tant de conviction dans l'émouvant « manifeste » de Sakharov..., ce savant atomique qui, à travers le rideau de fer, tendait une main fraternelle à l'Occident.

Il est non moins certain que les possibilités de l'ennemi éventuel des Atlantiques se sont améliorées du fait du coup de Prague. Sans doute les divisions tchèques sont désormais à rayer de l'ordre de bataille de l'Est. Mais les forces soviétiques, largement accrues à l'Ouest de la Vistule, ont rendu plus facile par contre, non seulement l'agression, mais surtout la surprise tactique et stratégique.

Dans ces conditions, les thèses du général Trettner sur l'équilibre des moyens entre les deux camps, sur les illusions occidentales sur un « temps de préavis », constituent pour les nations atlantiques un avertissement pressant.

En effet, l'OTAN du moment — même renforcée éventuellement par un corps français — serait dans l'impossibilité matérielle d'appliquer sa théorique stratégie. Alors, se résignerait-elle à celle de ses modestes movens?

En d'autres termes, faute de troupes conventionnelles suffisantes, déclencherait-elle cette apocalypse nucléaire que précisément tout le monde — la République fédérale allemande surtout — voudrait éluder?

Comme on comprend, surtout après Prague, les appréhensions du général Trettner...1

Colonel Fernand-Thiébaud SCHNEIDER

¹ Inutile d'insister... mais nous voulons quand même rappeler nombre de nos chroniques « A l'OTAN, quoi de nouveau ? ». Celle encore de ce numéro. Mft.

Connaissance du recrutement

« « Ils » ¹ n'y comprennent rien... ». « L'infanterie ramasse le fond du panier... ». « Le service des troupes X se plaint à nouveau de la mauvaise qualité de ses recrues romandes... ». « Voyez cette question de pénurie des cadres directement avec l'officier de recrutement... ». Ces quelques échantillons de correspondance témoignent certes du mécontentement parfaitement justifié de chefs conscients de leurs responsabilités, mais également d'une connaissance insuffisante de cette institution plutôt méconnue et parfois méprisante et décriée qu'est le recrutement dans notre pays.

« Y se destine au professorat (études de philosophie); il veut être incorporé comme topographe ou soldat météorologue. Vous devez tenir compte de ses désirs qui correspondent à sa formation professionnelle... » 2. « J'ai demandé à être incorporé comme canonnier et non comme fusilier, je refuse en conséquence tout ordre de marche pour une école de fusiliers... ». « Puisqu'il faut accomplir son service, je veux le faire dans une troupe qui m'intéresse, sinon... ». Vous devez, je veux,

¹ Les officiers de recrutement et, au singulier, votre serviteur. ² Le conscrit peut exprimer deux à trois désirs raisonnables.